



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 09 Juillet 2020

Le Comité Directeur s'est réuni le jeudi 09 juillet 2020 à 18 h au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Marc TERMINET.

Présents(es) :

Mme FONTAINE Séverine – Mlle BOLARD Amélie
MM. APERT Jean-Marie - CLOUVET Jean-Claude - DRIF Lakdar - FONTAINE Séverine - GARCIA Salvador (Représentant UNAF) - GUERIN Patrick - HERRERO Paul - JACQUET Yves - LANGLOIS Claude - MICHOUX Johan - CAINER Emmanuel (ETD).

Excusés :

Dr BONNEAU Pierre – MM. COUREAU Michel – DELAPORTE Thierry – DEMAY Francis (Président de la CDA) - RICHARD Joël – TERMINET Patrick.

Absent non excusé :

M. DENIZOT Philippe

1 – APPROBATION D'UN PROCÈS-VERBAL

Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction qui s'est tenu en visioconférence le 30 avril 2020.

⇒ **Le Procès-verbal a été adressé aux membres du Comité Directeur pour approbation le 06/05/2020. Aucune remarque n'ayant été formulée sur son contenu, celui-ci est donc adopté à l'unanimité.**

2 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

2 – 1/ RENOUVELLEMENTS ET COMPOSITIONS DE COMMISSIONS POUR LA SAISON 2020-2021

Commission de Surveillance des Opérations Électorales :

Christian CHABANCE, Président actuel de cette commission, a émis le souhait de ne plus occuper cette fonction tout en restant membre de cette instance. Le Président a recueilli l'accord de **Robert GONZALES** pour le remplacer à ce poste.

Pas d'autre changement au sein de cette commission et de ses membres la constituant.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette modification et confirme l'installation de cette Commission pour toute la durée de la prochaine mandature (2020-2024).**

Commission de Discipline :

Patrick TERMINET, Président de la Commission, propose la nomination de MM. Olivier ALLEZARD et Laurent PELLADONI (en tant que Secrétaire) au sein de la Commission.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

Commission d'Appel de Discipline :

Le Président Marc TERMINET propose la nomination de M. Pascal LORGEUX au sein de la Commission.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

Commission de District de l'Arbitrage :

M. Salvador GARCIA, Secrétaire de la Commission, propose la nomination de M. Julien COELHO comme Président et M. Francis DEMAY comme vice-Président de ladite Commission.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

2 – 2/ APPEL(S) DES DECISIONS DISCIPLINAIRES

Il est proposé aux membres que **Messieurs Marc TERMINET (Président) et Claude LANGLOIS (Secrétaire Général)** soient autorisés à faire appel, séparément, au nom du Comité Directeur, des décisions prises par la Commission de Discipline du District du Cher, concernant les dossiers de la saison 2020-2021.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

2 – 3/ MUTUALISATION avec le DISTRICT DE L'INDRE du poste de CTD PPF d'Emmanuel CAINER

Un accord a été trouvé entre les deux districts concernés et l'intéressé afin de mutualiser, à effet du 01/07/2020, le poste de Conseiller Technique Départemental en charge du Parcours de Performance Fédérale dévolu à Emmanuel CAINER. Une convention avec le District de l'Indre a été établie et signée.

Le 26 juin 2020, le contrat de Travail d'Emmanuel CAINER a fait l'objet d'un avenant, toutes les modalités concernant ce partage de poste ont été définies et évidemment acceptées par les parties concernées, sachant que ladite Convention et ledit Contrat sont, dans un premier temps, établis pour 1 an.

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cet accord à l'unanimité.**

2 – 4/ EMPLOI CIVIQUE

Sur le contingent de la FFF réservé aux Ligues et Districts, nous avons postulé pour obtenir l'attribution d'1 poste en emploi civique.

Notre but est de confier entre autres à celui-ci (ou celle-ci) la mise en place, l'organisation et le développement de nouvelles pratiques telles en particulier que le Foot en Marchant.

2 – 5/ DEMANDES D'ENTENTES

Les clubs de la JS LA MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE, de GRACAY GENOUILLY SP et du SC MASSAY sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour les catégories U7 et U9 sous l'appellation Cœur de Vallée (*club support JS LA MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE*).

- ⇒ **Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve qu'elles soient conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

Les clubs du SC MASSAY, de la JS LA MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE, de GRACAY GENOUILLY SP et sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour les catégories U 11 et U13 sous l'appellation Cœur de Vallée (*club support SC MASSAY*).

- ⇒ **Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve qu'elles soient conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

Les clubs du SC MASSAY et du SL CHAILLOT VIERZON sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie U15 (*club support SC MASSAY*).

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette entente sous réserve qu'elle soit conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

Les clubs du SL CHAILLOT VIERZON et du SC MASSAY sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie U18 (*club support SL CHAILLOT VIERZON*).

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette entente sous réserve qu'elle soit conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

Les clubs du SC MASSAY et de GRACAY GENOUILLY SP sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie Seniors Départementale 4 (*club support SC MASSAY*).

- ⇒ **Le Comité Directeur valide cette entente sous réserve qu'elle soit conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

Les clubs de l'ES BRECY et de l'AS BAUGY sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie Seniors Départementale 4 (*club support ES BRECY*).

⇒ **Le Comité Directeur valide cette entente sous réserve qu'elle soit conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

2 – 6/ COUPES DEPARTEMENTALES

A l'instar de ce qui est en train de se mettre en place au niveau national, le Président, conforté par plusieurs demandes émanant des clubs, propose la suppression de la prolongation lors de toutes les rencontres des coupes départementales. Cette proposition sera mise au vote lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020.

⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

2 – 7/ FONDS DE SOLIDARITE FFF/LIGUE/DISTRICTS

Une dotation financière de 10 €/licencié (7 € par la FFF, 1,50 € par la Ligue, 1,50 € par le District d'appartenance) sera versée d'ici quelques semaines à tout club qui en fera la demande, conformément à l'information qui a été diffusée par la FFF sur Footclubs.

Pour notre District, certains d'entre eux soit n'ont pas répondu (15), soit ont répondu par la négative (3) concernant l'aide proposée. Une relance a été effectuée par nos soins ces jours-ci, réponse à apporter à la FFF, via la Ligue, au plus tard pour le 10/07.

2 – 8/ COURRIER RECU

Sébastien BRUNET, Coordinateur départemental du TELETHON, nous communique l'état des collectes réalisées concernant notre département pour l'édition 2019 :

- 158 719€ par les animations du terrain (contre 138 080€ en 2018), la meilleure collecte avec 2016 parmi ces 10 dernière années.
- 189 325€ contre 183 468€ pour les dons par téléphone et par site Internet.

En ce qui nous concerne, nous avons participé à hauteur de 448€ (opération 2€/but inscrit sur un week-end de championnats)

2 - 9/ ASSEMBLEES GENERALES DU DISTRICT 2021

Plusieurs fois reportée (disponibilité de salle, pandémie,...), la date pressentie pour le déroulement d'une Assemblée Générale du District à **HERRY sera soit le 18/06 soit le 25/06/2021**, l'option ayant été prise sur place, le 25/06 dernier, par le Président après visite des installations avec le Maire de la Commune et la Secrétaire du club.

L'Assemblée Générale « d'hiver » est prévue à **Saint-Doulchard le 09 ou le 16/10/2021.**

2 – 10/ FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Nos bureaux seront fermés du **Vendredi 31 juillet, à midi, au lundi 17 août 2020, à 9 h.**

3 – COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

Services Civiques :

Pour cette saison 2020-2021, c'est la Ligue Centre - Val de Loire qui est titulaire de l'agrément et ce, pour ses six districts. C'est donc elle qui organise et contrôle la répartition des volontaires au sein des clubs.

Les clubs ont reçu fin mai 2020 un guide d'accompagnement complet précisant les tenants et les aboutissants de la nouvelle organisation. Les missions sont de 7 mois au maximum et peuvent commencer au 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre ou 1^{er} janvier (les missions débutant en janvier ne pourront se dérouler que sur 6 mois).

Pour notre District, la situation est comparable à celle de la saison dernière. Nous avons sur notre territoire 40 volontaires, nous en avons 37 cette saison (avec un ajustement mineur à attendre concernant les 3 clubs nationaux) répartis en 18 clubs à raison de 2 au maximum par club.

Les 5 missions ont pour fonction et finalité de promouvoir et valoriser tout ou partie du Programme Educatif Fédéral. Elles sont clairement définies :

- Mission 1 : Développer la convivialité et la communication au sein d'un club ou d'une instance de football.
- Mission 2 : Promotion de la mixité dans le football et développement du football féminin, Féminisation.
- Mission 3 : Développer les actions citoyennes et sociales au sein d'un club ou d'une instance de football.
- Mission 4 : Développer l'accès au football pour tous via le Football Loisir.
- Mission 5 : Promotion de l'arbitrage au sein d'un club ou d'une instance de football.

Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) :

Nous avons reçu à ce jour 3 demandes d'aide dans la section "Aménagement" (création ou rénovation): Verdigny, Sainte Solange et Marmagne. Quelques dossiers sont en cours ou en fin de réalisation.

Nous avons également une demande d'aide pour un véhicule. Elle émane de Bourges 18.

Les dossiers de demande d'aide sont en cours de constitution mais ils ne pourront toutefois pas être traités informatiquement dans l'immédiat. Les crédits 2019 - 2020 sont en effet épuisés et nous n'aurons le nouveau cahier des charges ainsi que le

budget de la saison 2020/2021 certainement qu'en octobre. La plateforme de saisie est fermée jusqu'à cette date. Nous attendons des précisions de la FFF.

4 – TOUR DE TABLE

4 - 01 / CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNATS

Sur proposition de la Commission Coupes et Championnats, les différentes poules des championnats départementaux pour la saison 2020 - 2021 sont établies selon le tableau ci-dessous :

Sous réserve des procédures en cours, des décisions des commissions saisies et des confirmations d'engagement des clubs concernés

D1

AUBIGNY S/NER. ES 1
BOURGES 18 3
BOURGES MOULON ES 2
BOURGES PORT. AS 2
CHAPELLOISE AS 1
CHATEAUNEUF S/ SC 1
LIGNIERES AV 1
LURY - MEREAU USA 1
MEHUN PORT. OL. 1
ORVAL AS 1
ST AMAND AS 2
VERDIGNY SANCERRE FC 1
VIERZON CHAILLOT SL 1
VIERZON FC 3

D2 A

A.S.I.E. DU CHER 1
AVORD FC 1
FUSSY ST MARTIN FC 2
LES AIX RIANS US 1
MASSAY SC 2
ST DOULCHARD FC 2
MEHUN S/Y. OL. 1
MORTHOMIERS OL 1
NANCAY/NEUV US 1
SAVIGNY BOULLERET 1
ST GERMAIN AS 2
VASSELAY ST ELOY FC 1

D2B

AVENIR DE LA SEPTAINE 1
BOURGES GAZELEC 2
CHARENTON DU CHER US 1
DUN US 1
GUERCHE CA 1
LUNERY ROSIERES US
PLAIMPIED US 1
SANCOINS ES 1
ST AMAND AS 3
MEHUN PORT. OL. 2
ST FLORENT US 1
TROUY ES 2
U.S.3.C 1
exempt

D3A

ARGENT CS 1
AUBIGNY S/NER. ES 2
BOURGES GAZELEC 3
BRECY ES 1
HENRICH MENETOU US 2
HERRY US
LERE ALS
LES AIX RIANS US 2
LOIRE VAL D AUBOIS 1
PARASSY FS
VAILLY CS
VERDIGNY SANCERRE FC 2

D3B

BOURGES JUSTICES ES 1
BOURGES MOULON ES 3
CHAPELLOISE AS 2
FOÉCY CS 1
GRACAY GENUILLY S. 1
LURY - MEREAU USA 2
MARMAGNE B. BOUY ES
MORTHOMIERS OL 2
SOULANGIS AS
ST GEORGES PR JSM 1
VIERZON CHAILLOT SL 2
VIGNOUX CS 2

D3C

AVORD FC 2
FUSSY ST MARTIN FC 3
BOURGES FOOT 3
BOURGES PORT. AS 3
CHALIVROY AS
CHATEAUNEUF S/ SC 2
NERONDES FC
ORVAL AS 2
PREVERANGES AS
ST GEORGES PX AS
TROUY ES 3
exempt

D4A

A.S.I.E. DU CHER 2
ARGENT CS 2
BRINON STADE
ENT. BRECY/BAUGY 2
HENRICH MENETOU US 3
JARS FC
MERY ES BOIS ES
MOROGUES AS
NANCAY/NEUV US 2
SAVIGNY BOULLERET 2
VASSELAY ST ELOY FC 2
VERDIGNY SANCERRE FC 3

D4B

AVENIR DE LA SEPTAINE 2
BAUGY AS 1
BENGY AMS
BOURGES JUSTICES ES 2
GUERCHE CA 2
MOULINS S/YEV US
PLAIMPIED US 2
SANCOINS ES 2
ST GERMAIN AS 3
ST JUST US
STÉ SOLANGE US
TORTERON RC

D4C

BIGNY VALLENAY AS
CHARENTON DU CHER US 2
CHATEAUNEUF S/ SC 3
CHEZAL BENOIT FC
COLOMBIERS ES
DUN US 2
IDS ST ROCH FR
LEVET ASC
LIGNIERES AV 2
LOIRE VAL D AUBOIS 2
MARCAIS ES
ORVAL AS 3
ST AMAND AS 4
U.S.3.C 2

D4D

ALLOUIS ASL
BOURGES AJS
CHAPELLOISE AS 3
FOÉCY CS 2
FRANCO-TURQUE ASC
ENT. MASSAY/GRACAY GEN. 3
MEHUN PORT. OL. 3
MEHUN S/Y. OL. 2
PLAIMPIED US 3
ST FLORENT US 2
ST GEORGES PR JSM 2
ST HILAIRE ASFR
VIERZON CHAILLOT SL 3
VIGNOUX CS 3

4 -02 / COMMUNICATION DES TECHNICIENS

Projet de Performance Fédéral : ⇒ Emmanuel CAINER

☆ Challenge Interdistricts U13/U14F – U14G et U15G

- La saison prochaine dans la Nièvre

☆ Concours d'entrée dans les sections sportives locales et à Vocation Régionale

- Assez compliqué en raison des conditions sanitaires
 - Pas de concours sportif, sélection sur dossier scolaire + process dossier sportif,
 - Création la saison prochaine d'une section sportive au Collège Jean Renoir.

☆ Volontariat Jeunes U11 à U18

- Format de pratique pour la phase 1 de la saison prochaine 2020/2021
 - U11 Niveau 1 – 2 poules de 6 équipes – matchs « aller » - District 18
 - U13 D1 – 2 poules de 6 équipes – matchs « aller » - District 18
 - U15 D1 – 1 poule de 8 équipes – matchs « aller » - Bi-départemental phase 2 - Districts 18 et 36 ?
 - U17 D1 – 1 poule de 6 équipes – matchs « aller / retour » - Bi-départemental phase 2 - Districts 18 et 36
 - U18 D1 – 1 poule de 6 équipes – matchs « aller / retour » - Bi-départemental phase 2 - Districts 18 et 36

La date butoir des engagements a été validée au 11 septembre 2020.

Les équipes ci-dessous non retenues pour le 1^{er} niveau, et remises à disposition du niveau inférieur, doivent s'inscrire sur Footclubs.

Le classement du volontariat "Jeunes", effectué par l'Equipe Technique Départementale fin juin 2020, a été validé par la Commission Coupes et Championnats et par le Comité de Direction du 09 Juillet 2020.

Equipes retenues sur volontariat

Critérium U11 D1 (12 places)		Critérium U13 D1 (12 places)		Championnat U15 D1 (8 places)		Championnat U17 D1 (6 places)		Championnat U18 D1 (6 places)	
1	VIERZON FOOTBALL CLUB 1	1	BOURGES 18 U13 1	1	BOURGES 18 1	1	VIERZON FOOTBALL CLUB 1	1	ES JUSTICES 1
2	BOURGES 18 1	2	VIERZON FOOTBALL CLUB U12 2	2	VIERZON FOOTBALL CLUB 1	2	AS ST AMAND 1	2	GAZELEC BOURGES 1
3	BOURGES 18 2	3	VIERZON FOOTBALL CLUB U13 1	3	GAZELEC BOURGES 1	3	BOURGES FOOT 1	3	AS ST GERMAIN 1
4	VIERZON FOOTBALL CLUB 2	4	BOURGES 18 U12 2	4	BOURGES FOOT 1	4	GAZELEC BOURGES 1	4	FC AVORD 1
5	ES TROUY 1	5	GAZELEC BOURGES U13 1	5	AS ST GERMAIN 1	5	FC ST DOULCHARD 1	5	OLVA 1
6	BOURGES FOOT 1	6	GAZELEC BOURGES U12 2	6	AS ST AMAND 1	6	AS CHAPELLOISE 1	6	ENT CHAILLOT MASSAY 1
7	GAZELEC BOURGES 1	7	ES MOULON 1	7	FC ST DOULCHARD 1	7	ES JUSTICES 1	7	FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX 1
8	GAZELEC BOURGES 2	8	ES TROUY 1	8	US ST FLORENT 1				
9	ES MOULON 1	9	AS ST AMAND 1	9	FC NERONDES 1				
10	AS ST AMAND 1	10	FC ST DOULCHARD 1	10	ES MOULON 1				
11	FC ST DOULCHARD 1	11	AS ST GERMAIN 1						
12	AS ST GERMAIN 1	12	OL MEHUN PORTUGAIS 1						
13	FC NERONDES 1	13	SL CHAILLOT 1						

Equipes remises à disposition de la D2 Phase 1

Publié le 09.07.2020

☆ Formation de Cadre

- Le calendrier prévisionnel a été élaboré
- Ouverture d'une Formation CFF3 de proximité à Massay
 - Vendredi 28 et Samedi 29 Août 2020 à Massay – Module U17/19
 - Vendredi 04 et Samedi 05 Septembre 2020 à Massay – Module Seniors

Rappel pour les obligations des diplômés des entraîneurs

Départementale 1 : Diplôme CFF3 certifié

Départementale 2 : Module Seniors

Information :

Les entraîneurs ayant participé aux Modules U17/U19 et Seniors cette saison 2019/2020 et n'ayant pas eu la possibilité de certifier le CFF3 en raison des conditions sanitaires, devront ***obligatoirement*** s'inscrire à une des certifications durant la saison 2020/2021 et obtenir le diplôme CFF3 afin de couvrir leur équipe engagée en Départementale 1.

3 cas de figure

1. Si l'entraîneur ne s'inscrit pas à une certification durant la saison 2020/2021, il n'aura pas satisfait à l'obligation prévue, en conséquence, le club se verra sanctionné par le barème prévu à cet effet au regard du règlement de la compétition.

2. Si l'entraîneur s'inscrit à une certification durant la saison 2020/2021 et qu'il n'est pas certifié à l'issue, il aura respecté le cadre des obligations pour la saison 2020/2021 uniquement.

3. Si l'entraîneur s'inscrit à une certification durant la saison 2020/2021 et qu'il obtient sa certification à l'issue, il aura respecté le cadre des obligations pour la saison 2020/2021 et pourra continuer à entraîner en Départementale 1.

4 - 03 / COMMUNICATION DE LA CDA

La saison s'achève avec un effectif de 119 arbitres inscrits sur Foot 2000, mais nous avons terminé la saison avec 115.

Nous allons perdre une douzaine d'arbitres à l'intersaison, 5 arrivées dans le district.

Nombreuses demandes de clubs d'inscrire des candidats, mais l'IR2F n'a pas encore validé les dates.

Félicitations à nos arbitres de Ligue : Jean Samuel CLAVIER monte en R1, Sébastien JORANDON et Frederik VIARD montent en R2, les autres se maintiennent ou auraient pu accéder à l'étage supérieur avec un peu de travail théorique. Mickael AUFFRAY a demandé à revenir en District pour raisons personnelles.

Le jeune Maximilien GIRARD (15 ans) passe JAL et Nathanaël VILBOIS rentre à la rentrée prochaine au Lycée Camille CLAUDEL à Blois à la section Arbitrage.

Il est proposé au Comité Directeur de nommer Arbitres de District, les stagiaires ayant réussi les divers examens (théorie et pratique). Ce sont les stagiaires de la 1^{ère} session :

Arbitres adultes :

Yoann BARBILLAT (US Ste Solange), David BOUCLE (AS Chalivoy), Mickael DAMIENS (Bourges 18), Cyril DANTHU (ES Blancafort), Franck SURGENT (AV Lignièrès).

Arbitres Jeunes :

Mohamed EL BOUHALI (Vierzon FC), Jérémy MARCHAL (ASFR St Hilaire), Nathanaël VILBOIS (US Ste Solange), Florian VISOT (AS Morogues).

Les autres stagiaires seront vus sur le terrain et pourront être nommés au mois de janvier 2021.

⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

La CRA va manquer d'arbitres de Ligue, elle va mettre en place une passerelle pour faire passer à des arbitres de District classés en D1 un examen le 19 Septembre 2020. Sur les 4 premiers de notre classement, un a refusé et 2 autres sont trop âgés. Nous avons proposé Jean Christophe COUDRAY et Hassan GHANMI ainsi que Sylvaine BESSE (formée dans le District) qui revient chez nous.

Lors des réunions des référents arbitres dans les clubs, certains avaient demandé que leurs arbitres puissent avoir un livret sur les règles d'arbitrage.

Si nous commandons pour tous nos arbitres, il en faudrait 120 au prix unitaire de 8€. Un mail sera envoyé aux clubs pour les prévenir qu'ils seront débités de cette somme.

⇒ **Accord du Comité Directeur.**

Il faut mettre à jour le Statut de l'Arbitrage suite à la disparition de la Départementale 5.

Notre stage de début de saison aura lieu le 05 Septembre 2020 soit sur les Plaines du Stade Jacques RIMBAULT à Bourges soit à Allogny, suivant les disponibilités de Bourges 18 et de Bourges Foot.

Infos :

La CDA s'est réunie le 26 Juin 2020 pour clôturer la saison 2019/2020 et a mis en place la CDA qui commencera la saison prochaine jusqu'à l'élection du 25 Septembre 2020.

Aucune candidature pour venir nous rejoindre, un départ Johan MICHOUX. Francis DEMAY a procédé au renouvellement de la CDA : Julien COELHO s'est porté candidat au poste de Président et a été élu à l'unanimité.

Les autres membres de la CDA ont été reconduits. Il est demandé au Comité Directeur de valider la composition de la Commission pour ce début de saison 2020/2021.

Voici les 12 membres :

Président : Julien COELHO

Vice-Président : Francis DEMAY

Secrétaire : Salvador GARCIA

Secrétaire Adjoint : Jean Samuel CLAVIER

Membres : MM. Patrick BONNET, Gérald LAVRAT, Stéphane LEFEBVRE, Zakaria MANA, Sébastien NANTY, Christophe PETITON, Simon PREAUX, Floran TERMINET.

Représentant du Comité Directeur : Patrick TERMINET

Membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage : Raymond LANGERON

Représentant de l'équipe technique : Emmanuel CAINER

⇒ **Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.**

UNAF :

L'AG de l'UNAF 18 aura lieu le 19 Septembre 2020 à Savigny En Septaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le Président,


Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,


Claude LANGLOIS